

Tutoriel vidéo : Exemption de visa et prolongation

Posté par Loei-issan - le 06 Août 2016 à 14:46

Lorsque vous arrivez en Thaïlande sans aucun visa vous recevez un cachet faisant office d'exemption de visa et vous permettant de rester 30 jours sur le territoire national. Vous pouvez prolonger cette exemption pour 30 jours supplémentaires dans un bureau de l'immigration. Voici le tutoriel vidéo de cette exemption de visa et de sa prolongation :

=====